

MAIRIE
DU
FOUSSERET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 mars 2022

**DOSSIER N° 2022-18 : APPROBATION DU PROGRAMME DE MANIFESTATIONS POUR LE
BICENTENAIRE DE LA MORT DE L'ABBE SICARD ET DEMANDES DE
SUBVENTIONS**

L'an deux-mille-vingt-deux, le huit mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le deux mars, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAGARRIGUE, Maire du Fousseret.

PRESENTS

MM. LAGARRIGUE Pierre - BAÑULS Cédric - BELMONTE José - Mme BENAZET Nadine - M. BOULINEAU Christophe - Mmes CAPOUL Sabine - DROCOURT Angélique - M. FRONTEAU Joris - Mmes GREGORUTTI Aurélie - LAFARGUE Claudine - M. LIGONNIERE Vincent - Mmes MENDONÇA Anny - NAUSSAC Frédérique - PERONNET Odile - TORLLON Martine.

ABSENTS

M. DAURE Nicolas ayant donné procuration à Mme PERONNET Odile
M. GALIAY Jean-Sébastien ayant donné procuration à M. BOULINEAU Christophe
M. MARTINIE Laurent ayant donné procuration à Mme MENDONÇA Anny
M. VILLEMUR Frédéric ayant donné procuration à M. LIGONNIERE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LIGONNIERE Vincent.

M. le Maire annonce avoir reçu le programme complet et le budget des manifestations du week-end des 13-15 mai 2022 de la part de Mme AMIEL qui préside le comité de pilotage en charge de la commémoration de la mort de l'abbé Sicard.

Le programme débute le vendredi 13 mai jusqu'au dimanche 15 mai 2022.

Le budget est de 17 312,44 €. M. le Maire compte solliciter pour des subventions, le Conseil départemental, la Région, le ministère de la culture. Des recettes issues de vente de produits sont aussi attendues.

M. le Maire demande l'approbation du programme des manifestations et son budget. Il demande aussi l'autorisation de solliciter des subventions auprès de différents organismes.

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

ARTICLE 1 : d'approuver le programme de manifestations pour le bicentenaire de la mort de l'abbé Sicard d'un montant de 17 321.44 €.

ARTICLE 2 : d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès des organismes compétents.

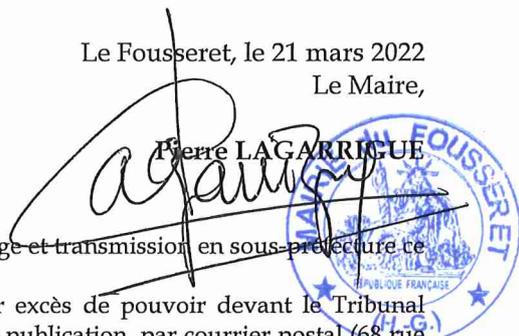
ARTICLE 3 : d'autoriser M. le Maire à signer tout document relevant de ce dossier.

ARTICLE 4 : de transmettre la présente délibération à Madame le Sous-Préfet pour contrôle de légalité.

Le Fousseret, le 21 mars 2022

Le Maire,

Pierre LAGARRIGUE



- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, par affichage et transmission en sous-préfecture ce jour.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

BUDGET PREVISIONNEL DU BICENTENAIRE DE L'ABBE SICARD

Dépenses				Recettes	
PRESTATIONS	INTERVENANTS	QUANTITES	COÛTS TTC (€)	FINANCEURS	SUBV.
Représentations Théâtrales	ACT'S production-diffusion	3	3 197,64	CD31	4 600,00
Interprétariat (LSF)	Interpretis (Société d'interprètes)	10,5 h	3 295,80	Région	3 400,00
Ateliers en LSF Initiation	Jean François Piquet	4 h	450,00	Ministère Culture	1 500,00
Exposition Française Bonnal (infographie)	Mélanie Forné (conception de Roll up)	1	1 500,00	Recettes ventes	2 514,00
Diffusion du film « J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd »	Médiathèque départementale	1	210,00	Total Financements	12 014,00
Exposition Française Bonnal (15 Roll up)	Imprimerie Espace-Repro	15	1 197,00	Reste à charge Mairie	5 307,44
Table ronde (langage et langues des signes)	Intervenant en LSF	1	100,00		
Création d'objets Dérivés	Fasil'@com'	1	2 100,00		
Communication Banderole	Fasil'@com'	1	246,00		
Infographie (logo, affiches, flyers, Charte graphique)	Mélanie Forné	1	2 000,00		
Hébergements (11 personnes ACT's 5 nuits)	gite Soichet	55	600,00		
Restauration (11 personnes ACT's Pour 5 jours)	Foyer logements (6 jours)	66	660,00		
	Boucherie-Traiteur	55	495,00		
	Petits déjeuners 5 jours	55	250,00		
Plaque Commémorative Évènement	Ets Médous	1	420,00		
Frais de réception	Commune Le Fousseret	1	600,00		
			17 321,44		17 321,44